



CLaC'Infos n°35

Le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29

Septembre 2024

CLaC'Infos apporte une information sur l'actualité de la Laïcité et sur l'activité de l'association Comité Laïcité Citoyenneté 29 (CLC29). Il a pour vocation d'être partagé avec les sympathisants et défenseurs de la Laïcité.

N'hésitez pas à le diffuser très largement à vos proches, ami(e)s et connaissances.

La rédaction du CLaC'Infos.



Edito

Chers amis,

Chaque année, passée notre pause estivale, le mois de septembre voit reprendre l'activité de notre association.

Pour cet édito de rentrée, faisons un petit voyage dans le temps, il y a de cela 232 ans.

Le 20 septembre 1792, la victoire des troupes françaises à Valmy a symbolisé bien plus qu'un succès militaire. En repoussant les armées étrangères venues à l'aide de l'Ancien Régime, l'armée révolutionnaire a pavé la voie à un nouvel ordre politique. En effet, dès le lendemain, les députés galvanisés proclament la Première République, ouvrant la voie à la construction d'un état fondé sur les principes d'égalité, de liberté, de fraternité.

Rappelons-nous que cette date fondatrice est le socle de notre engagement pour la défense d'une citoyenneté égalitaire et émancipatrice, affranchie de toute forme de tutelle, y compris religieuse.

En parallèle, ce même 20 septembre 1792, pendant que la bataille faisait rage, un décret vint transférer la gestion de l'état civil aux maires des communes ; les registres d'état civil remplaceront bientôt les registres paroissiaux. En effet, avant cette date, l'enregistrement des naissances, mariages et décès était confié aux autorités religieuses. Le principe d'égalité devant la loi - indépendamment des croyances religieuses - devenu fondamental, ce transfert vient garantir à tous les citoyens, qu'ils soient croyants ou non, d'être traités de manière égale par l'état. Les élus locaux, faits garants de la vie civile, affirment alors la séparation entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel.

Étape importante de la sécularisation de la société française, cette avancée résonne avec force aujourd'hui, dans notre combat pour la laïcité, principe fondamental garantissant la neutralité de l'État et la liberté de conscience.

Aujourd'hui, dans les établissements scolaires où nous intervenons, auprès des personnes migrantes que nous accompagnons, et lors de nos ciné-débats et conférences, nous continuons à porter le flambeau républicain. Notre engagement est de rappeler, avec humilité mais détermination, que la laïcité n'est pas une option mais un principe indispensable pour que chacun puisse vivre librement, dans la dignité et le respect des autres.

Alors que nous entamons cette nouvelle année, souvenons-nous que notre mission s'inscrit dans cette histoire longue et riche.

Ensemble, continuons à défendre et à promouvoir une citoyenneté éclairée !

Bonne rentrée à toutes et à tous !



Actualités du CLC29

Prochaines actions à venir

Les administrateurs engagent leurs actions pour cette rentrée :

- Concours photo sur la Laïcité par le Lycée Lesven
- Intervention au Lycée VAUBAN
- Fête de la Laïcité le 9 décembre 2024
- Conférences
- Action Cinéma sur une thématique relevant de la citoyenneté ou de la laïcité
- Interventions en partenariat avec l'ABAAFE (Association Bretonne pour l'Alphabétisation et l'Apprentissage du Français pour les Etrangers)



Tribune libre

Chaque mois retrouvez un billet d'humeur d'un membre du conseil d'administration ou d'un sympathisant du Comité Laïcité Citoyenneté 29.

Avis personnel, partage d'impressions sur l'actualité ou tout sujet ayant trait à la Laïcité, cette tribune d'expression libre est sous l'entière responsabilité de son auteur et ne saurait engager le CLC29.

Dans ce numéro, c'est Jacques-Émile Miriel, sympathisant du CLC29, qui partage son billet d'humeur.

La Turquie et l'Union européenne

Après un ciné-débat organisé par le Comité Laïcité à propos d'un film turc, je me suis proposé pour écrire quelques remarques sur l'entrée de la Turquie

dans l'Union européenne.

La Turquie, nation laïque à dominante musulmane, est depuis longtemps amenée à jouer un rôle éminemment stratégique en Europe (elle fait partie de l'OTAN). Sa position géographique si particulière, entre Occident et Orient, est d'un intérêt exceptionnel. Au XIXe siècle, c'est sur cette terre reculée de l'Europe, nommée encore Empire ottoman, que les États réglèrent leurs différends. La Turquie actuelle est l'héritière de cet Empire, ne l'oublions jamais. Le grand réformateur Atatürk a fait naître la République turque des cendres de la Première Guerre mondiale, au début des années 20.

L'adhésion de la Turquie à l'UE est inscrite au programme depuis de nombreuses décennies. En 1963, un accord d'association fut signé avec la CEE, point de départ d'un long processus. Depuis 1987, la candidature de la Turquie est plus qu'officielle. Elle fut de nouveau entérinée en 1999, mais le Conseil européen a dû admettre, en 2019, qu'on en était plus que jamais au point mort. Beaucoup de raisons à cela, évidemment. D'abord, l'arrivée au pouvoir du président Erdoğan qui a durci le régime turc. Les droits de l'homme ne sont malheureusement plus respectés. À noter aussi l'aggravation de la question kurde, problème lancinant et insoluble. Néanmoins, le point essentiel, pour expliquer ce refus européen, reste la religion. La Turquie est un pays laïc, certes, mais musulman à 99 %. Et, dans une Europe strictement chrétienne, cela passe très mal, même si cet argument nous paraît un peu honteux. Les êtres humains n'ont-ils pas tous le droit de pratiquer la religion de leur choix (cf. l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme) ? Le régime d'Erdoğan, cependant, cultive la provocation, en soutenant par exemple la mouvance des Frères musulmans à l'international. La Turquie n'est pas un pays islamiste, mais elle s'en rapproche par certains côtés dangereux.

Il est néanmoins incontestable qu'il ne faut pas s'arrêter, peut-être de manière trop simpliste, devant ce genre de considérations. Les choses, comme souvent en géopolitique, sont plus complexes qu'il n'y paraît. Certains observateurs gardent plutôt à l'esprit tout ce que la Turquie pourrait apporter de positif dans l'exercice d'une étroite alliance avec les autres pays européens. Par exemple, dans la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le voisin turc incarne une pièce maîtresse sur l'échiquier diplomatique. La Sublime Porte, par ailleurs, n'est-elle pas aussi et surtout une voie d'accès privilégiée vers le Proche et Moyen-Orient ? Kissinger avait ainsi pu remarquer que la position géographique de la Turquie, je cite son livre de 2003, « contiguë à l'Irak, à l'Iran et aux régions agitées du Caucase rend sa coopération indispensable en cas de crise ». De manière générale, les Américains sont favorables à une Turquie intégrée dans l'Europe. Samuel Huntington, l'auteur du très célèbre Choc des civilisations, est du même avis, relevant que la Turquie combat traditionnellement l'islamisme de l'Iran et de l'Arabie saoudite. On perçoit ici l'ambiguïté du problème.

Je voudrais ajouter une dimension plus spécifiquement culturelle, incontournable à mes yeux. La religion, bien sûr, en fait partie, mais je veux parler d'autre chose. Il y a en Turquie une vie artistique tout à fait exceptionnelle, avec des romanciers, des poètes ou encore des cinéastes de grande envergure qui expriment assez bien leur identité turque toute laïque, c'est-à-dire au fond leur européocentrisme. En 2023, par exemple, j'ai eu l'occasion de voir, à sa sortie en salle, le magnifique film de Nuri Bilge Ceylan, *Les Herbes sèches*. Je l'ai d'ailleurs revu deux autres fois dans la foulée, avant qu'il ne quitte l'affiche, tant je l'ai apprécié. Ceylan y raconte une histoire qui nous semble familière, celle d'un jeune enseignant en Anatolie, qui se trouve accusé par une jeune élève d'agression sexuelle. C'est au moment où intervient un personnage central du film, une jeune

femme nommée Nuray, que j'ai senti qu'on se trouvait dans un monde européen. Je me rappelle avoir pensé alors que la Turquie devait enfin entrer dans l'UE. Cette œuvre de Nuri Bilge Ceylan a d'ailleurs été financée par le Fonds Eurimage du Conseil de l'Europe. Les Herbes sèches sont pour moi un authentique film européen.

Comment ne pas évoquer aussi l'écrivain Orhan Pamuk, prix Nobel de littérature en 2006 ? Il a consacré un texte à ses rapports avec l'Europe, dans *D'autres couleurs* (éditions Gallimard, 2009). Il répond ainsi à l'interrogation « C'est où l'Europe ? » : « Pour les gens comme moi, qui vivent aux frontières de l'Europe, dans un sentiment d'entre-deux et essentiellement dans la compagnie des livres, l'Europe a toujours été un rêve, une promesse d'avenir ; une image souhaitée ou redoutée, un but à atteindre ou un danger. Un futur, mais jamais un souvenir. » On imagine très bien Orhan Pamuk, et d'autres romanciers turcs, flânant dans les rues d'Istanbul, et méditant sur les lointains pays européens avec une mélancolie douce-amère. N'ont-ils pas le droit, eux aussi, intellectuels turcs, d'être rattachés à leur famille spirituelle originelle, celle des esprits humanistes, dont notre continent européen est quelque part le berceau traditionnel ? Je suis convaincu que si nous faisons un effort d'ouverture vers eux, les Turcs sauront se montrer reconnaissants. Malgré Erdoğan, qui n'est pas immortel et qui s'en ira un jour, ils sauront se familiariser de nouveau avec la démocratie et la laïcité, qui appartiennent déjà à leur histoire, grâce à Atatürk. N'en déplaise à une idéologie woke trop agressive, l'Europe a un rôle civilisationnel à jouer, devant lequel elle ne doit pas hésiter, malgré ses erreurs passées. En ce sens, demander l'adhésion de la Turquie n'est pas une aberration, mais au contraire un pari sur l'avenir, au nom des valeurs d'hospitalité que nous défendons. J'ai la conviction que l'Europe de demain ne peut se faire qu'avec les Turcs, – une Europe réconciliée avec elle-même, qui serait aussi l'Europe culturelle que j'appelle de mes vœux, « là seulement où le dialogue s'est armé pour faire vaincre ses propres conditions », comme l'exprime la dernière thèse n° 221 de *La Société du Spectacle*.

Jacques-Émile Miriel



Revue des médias

Le Monde

L'Etat de Louisiane impose l'affichage des dix commandements dans les salles de classe

Le Monde - 24/06/2024
Accès libre et gratuit

« Si l'on veut respecter l'Etat de droit, alors il faut partir de la loi originelle, celle de Moïse », a justifié le gouverneur républicain de cet Etat du Sud. La grande organisation américaine de défense des libertés a remis en question la constitutionnalité de cette loi et annoncé qu'elle portera l'affaire devant la justice.

[En savoir plus](#)



Signes religieux ostensibles : "La CEDH est plus favorable à la laïcité que le Conseil d'Etat français"

Marianne - 13/06/2024
Accès libre et gratuit

Dans une jurisprudence, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) confirme qu'il n'y a pas lieu d'attendre que des troubles éclatent pour restreindre le port de signes religieux ostensibles. Une décision qui va au-delà du Conseil d'État français. Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication et autrice notamment d'« Emprises idéologiques à l'université » (L'Harmattan), Anne-Hélène Le Cornec Ubertini l'importance de cette décision dans une tribune pour « Marianne ».

[Lire la suite](#)



«Face à l'entrisme religieux à l'université, il faut étendre les compétences du Conseil des sages de la laïcité»

Le Figaro - 10/09/2024
Accès libre et gratuit

Si le Conseil des sages de la laïcité, créé en 2018 par Jean-Michel Blanquer, accompagne efficacement le corps enseignant dans le primaire et le secondaire, il est urgent d'étendre ses compétences à l'enseignement supérieur, estime Samuel Mayol..

[En savoir plus](#)



Enseignement privé : un immense institut catholique bâti avec un déluge d'argent public en Seine-et-Marne

Libération - 12/09/2024
Accès libre et gratuit

Le département et la région ont versé plus de 3 millions d'euros pour la construction du complexe Saint-Colomban à Serris, comportant une église et un établissement privé sous contrat. Un financement sur lequel la justice se penchera ce lundi 16 septembre.

Et aussi...

Suspendu ce jeudi 11 septembre pour trois ans par le rectorat de Bordeaux, Christian Espeso dément formellement auprès du Figaro-TV toute «atteinte à la laïcité» dans le prestigieux établissement de Pau.

Le Figaro– 16/09/2024
Accès libre et gratuit

«Les syndicats s'en prennent à moi car je représente ce qu'ils combattent», regrette le directeur de l'Immaculée Conception.



Voir la Vidéo



Le livre du mois :

<https://www.babelio.com/auteur/Abnousse-Shalmani/310991>

Résumé :

« Aujourd'hui, nous voilà réduits à défendre la liberté et la laïcité, à nous défendre de n'être ni racistes, ni colonialistes, ni "islamophobes". Nous, les universalistes, humanistes, nous voilà coupables de considérer tous les hommes égaux face aux nouveaux racistes qui défendent la naissance comme identité, la couleur de peau comme personnalité, qui excusent l'antisémitisme quand il émane de la religion des opprimés, l'homophobie et la misogynie quand elles sont ...

L'Observatoire, 1er mai 2024, 80 p., 10 €.

ABNOUSSE
SHALMANI

LAÏCITÉ, J'ÉCRIS TON NOM



Adhésions

Ensemble, continuons de défendre les valeurs de la Laïcité, poursuivons nos actions auprès d'un public élargi !

Renouvelez votre adhésion, adhérez !

[J'adhère, je renouvelle mon adhésion](#)

Abonnement

Vous avez reçu le CLaC'Infos par l'intermédiaire d'un proche, d'un(e) ami(e), d'une connaissance et vous souhaitez recevoir les prochains numéros ?

Abonnez-vous au CLaC'Infos, le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29. C'est gratuit !

[Je m'abonne au CLaC'Infos](#)

Comité Laïcité Citoyenneté 29
29200 BREST
contact@comitelaicite29.fr



Cet e-mail vous a été envoyé car vous êtes inscrit sur
la liste de diffusion des sympathisants du Comité Laïcité Citoyenneté 29
[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)



© 2021 Comité Laïcité Citoyenneté 29